

Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 83/84 (1924)
Heft: 2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinsnachrichten.

Société Genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Section de la S. I. A.

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1923,

Notre Société compte actuellement 105 membres, dont 63 ingénieurs et 42 architectes. Sur ces 105 membres, 103 constituent la Section Genevoise de la S. I. A. et 2, qui sont architectes, sont membres cantonaux. Il y a un an, à la fin de 1922, le nombre des membres était déjà le même. Depuis lors, les admissions et les pertes par suite de démissions et de décès se sont compensées. Au cours de 1923, nous avons eu le chagrin de perdre notre cher Collègue Alexandre Camoletti, architecte, dont nous gardons un souvenir ému et avons eu le regret d'enregistrer les démissions de MM. Henri Baudin, architecte, Henri de Morsier, ingénieur et Hans Blattner, ingénieur, qui est allé se fixer à Zurich. Quatre nouveaux membres ont été, d'autre part, admis dans la section. Ce sont MM. René Correvon, ingénieur (de la section des Grisons), Adrien Taponnier, ingénieur, Rodolphe de Wurtemberger, ingénieur-chimiste, et Gottlieb Meyfarth, ingénieur-electricien.

En Janvier 1923, Mr. Frantz Fulpius, architecte, a été élu membre du Comité et Vice-Président, en remplacement de Mr. Maurice Braillard qui avait démissionné comme tel.

Les cotisations, qui étaient de 8 et 12 Frs. en 1922, ont été unifiées pour tous les membres et fixées à 10 Frs. pour 1923.

Pendant l'exercice 1923, notre Société a tenu, en sus de l'Assemblée générale annuelle, neuf séances, dont sept ordinaires et deux extraordinaires, dans les locaux que le Cercle des Arts et des Lettres a bien voulu continuer à mettre à notre disposition. Ces séances ont réuni un nombre de participants qui a varié en moyenne entre 30 et 40. Suivant l'usage, elles ont été précédées de soupers familiers qui ont réuni chacun une dizaine de membres.

Dans toutes nos séances ordinaires, la partie administrative a été suivie de conférences sur des sujets variés ou de discussions sur des questions d'actualité. En voici la liste:

Mr. R. Mailart, ingénieur: „La question de la résistance au feu du béton armé“.

Mr. P. Aubert, architecte: „L'ancienne maison rurale genevoise“.

Mr. Ch. Borel, ingénieur: „L'emploi de l'air comprimé pour les travaux de construction de bâtiments et ceux de génie civil“.

Mr. M. Brémond, ingénieur: „La régularisation du lac Léman, la voie navigable à travers le canton de Genève et l'aménagement du Rhône français“.

Mr. A. Boissonnas, ingénieur: „La question d'une gare internationale sur la rive gauche de l'Arve à Genève“.

Mr. L. Blondel, architecte: „Quelques types d'architecture militaire du Moyen-Age dans la région de Genève“.

Deux séances ont été en outre consacrées à l'examen et à la discussion de la question toute d'actualité de la reconstruction de la gare centrale de Genève. Au cours de la première de ces séances, Mr. E. de Torrenté, ingénieur de section aux C. F. F., introduit le sujet, puis après un intéressant échange de vues, une commission de neuf membres fut nommée pour étudier la question de plus près. Elle tint quatre séances et envoya une délégation auprès de la Direction générale des C. F. F. à Berne pour obtenir des renseignements complémentaires sur certains points. Le rapport de cette commission, qui conclut d'une façon générale à l'opportunité de reconstruire la gare centrale à Cornavin, suivant le projet des C. F. F. mais avec certaines réserves, fut approuvé par la Société au cours d'une séance à laquelle Mr. A. Acatos, ingénieur à la Direction générale des C. F. F., nous fit le plaisir de venir assister. Ce rapport fut ensuite remis à Mr. le chef du Département cantonal des Travaux Publics qui nous avait demandé un préavis sur cette question si importante pour Genève.

A la fin de l'année, notre société eut à s'occuper de nouveau d'une question ferroviaire, celle de la variante proposée par les C. F. F. pour le raccordement des deux gares de Genève, variante suivant laquelle la ligne de raccordement franchirait le Rhône à la Jonction et non plus sur le pont Butin, ce qui entraînerait la transformation de celui-ci en pont-route. Après des discussions animées et sur le rapport d'une Commission qui avait examiné la question au cours de deux séances, la société se prononça en faveur du projet des C. F. F. ainsi que de la transformation de la partie supérieure du pont Butin, et fit connaître son avis au Conseil d'Etat.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à Mr. le Directeur général des C. F. F. Schraff pour l'obligeance avec laquelle il nous a communiqué les plans et documents que nous avons utilisés pour l'examen de ces deux questions ferroviaires.

Pour compléter le résumé de l'activité de notre société en 1923, relatons encore les faits suivants:

Au commencement de l'année, une allocation de 50 Frs. fut remise à la Ligue suisse contre l'étatisme et pour la liberté commerciale. Par contre, notre Société décida, après une vive discussion, au cours d'une séance extraordinaire, de ne pas prendre position à la suite de la demande d'adhésion qui lui avait été adressée par le „Comité électoral des économies“ en vue de la campagne pour l'élection du Grand Conseil.

Comme les années précédentes, nous fîmes remettre un prix à celui des élèves de la classe d'architecture de l'Ecole des Beaux Arts ayant fait le meilleur croquis d'après nature.

A l'occasion de la 20^e conférence des Ingénieurs ruraux et autres délégués des cantons chargés des Services d'améliorations foncières, tenue à Genève, à la fin de Mai, un repas en commun fut organisé par notre société, le groupe genevois de la G. E. P. et les participants à la conférence.

Enfin, le 2 Juin, nous fîmes avec nos collègues de la G. E. P. une visite très intéressante des chantiers de l'Usine de Chancy-Pougny sur le Rhône, sous l'aimable conduite des ingénieurs de la Direction des travaux.

Comme on l'a vu par ce qui précède, ce sont les questions ferroviaires qui ont joué le premier rôle dans l'activité de notre société en 1923. Nous nous plaisons à croire que notre intervention n'aura pas été inutile dans ce domaine. Nous avons pu constater en tous cas avec plaisir que les Pouvoirs publics s'adressent de plus en plus à notre société lorsqu'ils ont besoin de préavis de techniciens dans les questions importantes qui intéressent le pays et qui sont de notre ressort.

En terminant cet exposé succinct des faits principaux de l'année écoulée, nous faisons des voeux pour le développement de notre société et pour qu'elle acquiert toujours davantage l'influence à laquelle elle peut légitimement prétendre.

Genève, Janvier 1924.

Au nom du Comité:

Le Président: M. Bremond, Ingénieur.

S.T.S.

Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selna 23.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Bewerber wollen Anmeldebogen verlangen. Einschreibebühr 5 Fr.
Auskunft über offene Stellen und Weiterleitung von Offerten erfolgt nur gegenüber Eingeschriebenen.

Es sind noch offen die Stellen: 581a, 727a, 730a, 736a, 741a, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 786, 787, 789, 790, 791, 793.

Tüchtiger Wärmetechniker mit guten Allgemeinkenntnissen, für die technische Abteilung einer A.-G. in Lausanne. Beteiligung möglich, doch nicht Bedingung. (732a)

Gewandter Ingenieur oder Techniker mit umfangreicher Erfahrung in der Herstellung von Bergmann-Isolierrohren, für Unternehmung der elektrischen Branche im Elsass. Schweizer bevorzugt. Dauerstelle. (771a)

Elektro-Ingenieur oder -Techniker mit längerer Erfahrung als Reisevertreter für elektrische Bedarfsartikel, von Schweizer A.-G. gesucht. (773a)

Künstlerisch befähigter Architekt oder Techniker, selbständig arbeitend, auf Architektur-Bureau im Kanton Zürich. (795)

Elektro-Ingenieur oder -Techniker, 30 bis 40 Jahre alt, mit längerer Praxis im Leitungsbau, Kontakt-Leitung und Innen-Installation. Sprachkenntnisse. (Zürich). (796)

Jüngerer Techniker aus der Automobilbranche, flotter Zeichner mit mehrjähriger Bureaupraxis, wenn möglich im Lastwagenbau. Eintritt 1. August. Kanton Zürich. (799)

Maschinen-Ingenieur oder -Techniker mit Erfahrung für Kontrolle und Reparatur sämtlicher Arbeitsmaschinen der Giesserei-Abteilung einer grossen Maschinenfabrik (Schweiz). (800)

Ingenieur mit reicher Erfahrung in allgemeiner Ventilation, Rauchabsaugung, Trocknung usw. als Offert-Ingenieur zu baldigem Eintritt. Deutsch und Französisch in Wort und Schrift, Gewandtheit in Korrespondenz. Deutsche Schweiz. (802)

Architekt, reifer Künstler, guter Konstrukteur, mit angenehmen Umgangsformen, sehr guten französischen Sprachkenntnissen (wenn möglich Welschschweizer). Tätigkeit hauptsächlich zeichnerisch (Landhäuser), weniger administrativ. Nordfrankreich. (803)

Tüchtiger Bauleiter mit guter Praxis, für Freileitungs-Abteilung auf Ingenieurbureau in Bern. (804)

Tüchtiger, selbständiger Vorkalkulator für allgemeine Maschinenbearbeitung, wenn möglich mit Kenntnissen in der Schlosserei und Maschinenmontage (Werkzeugmaschinenfabr. deutsche Schweiz). (806)

Jeune technicien, capable d'élaborer les projets pour chauffages et de faire les dessins pour les dites installations. Entrée de suite (Italie, Lombardie, Maison suisse). (807)